

Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford Le BAPE publie son rapport

Québec, le 28 juillet 2023 – À la demande du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport d'enquête et d'audience publique sur le [Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford](#).

Le [rapport](#) contient une description sommaire du projet, une synthèse des opinions et des préoccupations des participants, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Les principales conclusions de la commission sont regroupées dans une fiche contenant [les faits saillants](#) et font l'objet d'une section en ouverture du rapport.

Un résumé du [rapport en un clin d'œil](#) présente les éléments clés.

La commission d'enquête chargée de l'examen du projet était composée d'[Antoine Morissette](#), président, et de [Mireille Paul](#), commissaire. Son mandat s'est tenu du 13 février au 29 juin 2023. Grâce à son travail, la commission a permis d'offrir aux citoyennes et aux citoyens des conditions propices et respectueuses pour qu'ils puissent s'informer et s'exprimer.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
mont-orford@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca